

## Le CTP boycotté, et puis après ?

Le mercredi 20 février 2008, se tenait le CTP relatif au projet d'accord sur le dispositif d'accompagnement social des agents du Louvre CTC et du tri de Paris 09. Celui-ci devait être suivi par une séance de signature du projet d'accord.

Comme nous l'avions précisé dans notre précédent tract, ce CTP n'avait pas vocation à contester la mise en place de CQC. Pas plus, qu'il ne pouvait s'opposer à la fermeture du Louvre CTC ou des brigades de tri de Paris 09. Pourtant, les syndicats majoritaires ont choisi la politique de la chaise vide.

Le quorum n'étant pas atteint (pas assez nombreux côté OS) le CTP n'a pas pu se tenir.

### ■ Quelles en sont les conséquences ?

1. **Tout est décalé ! Le prochain CTP sera reporté au 3 mars 2008.** Il se tiendra quel que soit le quorum et validera le projet d'accord social quel que soit l'avis des uns et des autres.
2. **Ce CTP sera suivi par la séance de signature du dit-projet. Les syndicats non signataires pourront faire valoir leur droit d'opposition (8 jours).** Si c'était le cas, le projet d'accord serait roulé en boulle et c'est la version 1 qui s'appliquerait.
3. **Les véritables entretiens avec les conseillers mobilité ne pourront commencer qu'après le 12 mars.** Evidemment « ce n'est pas grave », juste un contre-temps ennuyeux qui empêche les salariés en général, ceux de Paris 09 en particulier, de se projeter dans l'avenir.
4. **Un boycott pourquoi faire ?\_Gagner du temps ? Arracher des mesures supplémentaires ? Montrer son mécontentement et par principe ?** Un peu de tout cela mais ces explications sont un peu courtes. Encore une fois, nous ne sommes plus dans un contexte de principe mais dans le cadre d'un reclassement où les agents sont en attentes de leur devenir.

### En conclusion :

Si aucun syndicat ne signe l'accord ou si un ou plusieurs syndicats représentant la majorité font valoir leurs droits d'opposition, ce serait la version 1 qui s'appliquerait. En clair, est-ce que la CGT et SUD iront au bout de leur démarche ? On peut en douter, car c'est à vous que, ensuite, ils devront rendre des comptes.....

Non, ils comptent plutôt sur les petits copains pour signer, c'est plus facile et surtout plus confortable comme position. Alors....

**Ne laissez personne décider à votre place.  
Vous seuls êtes acteurs de votre avenir.**